VILLE DE CRESPIERES
YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02/11/2026

Référence
2026-70

Objet de la délibération
CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE (COPIL) D'URBANISME

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
19	14	16

Date de la convocation
23/10/2026

Date de publication
27/10/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

En vertu de l'article L.2131-1 du CGCT, le Maire de Crespières atteste que la présente délibération a été publiée le 09/11/2026 et transmise en Préfecture le 09/11/2026 la rendant exécutoire

Le Maire,
Adriano BALLARIN

L'an 2026, le 2 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence d'Adriano BALLARIN, Maire.

Présents : Mmes Véronique BIGARD, Laure DEVAUD ; Myriam GUILMET ; Brigitte JACQUARD ; Marielle LAMMENS ; Agnès TABARY.

MM. Adriano BALLARIN ; Jérémy BEON ; Eric BERTHEMY ; Guillaume LANDON ; Didier Le SAUX ; Michel ODDOS ; Julien SERVILLAT ; Armand PINEDA.

Absents ayant donné procuration :

Mme Amal DUCHEMIN a donné pouvoir à M. Eric BERTHEMY
Mme Anne PERCHEC a donné pouvoir à M. Jérémy BEON

Absents : Mme Nereida LANGE
Mme Laure Le GIGAN
M. Vincent KAISER

A été nommée secrétaire : Mme Myriam GUILMET

Dans la continuité de la prescription de la révision du PLU, il est donc proposé de créer un comité de pilotage (COPIL) d'urbanisme, comprenant maximum 5 membres.

Il est proposé de désigner les membres suivants :

- Adriano BALLARIN
- Agnès TABARY
- Marielle LAMMENS
- Didier Le SAUX
- Jérémy BÉON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2026-69 du 2 novembre 2026 prescrivant la révision du PLU ;

Considérant qu'il est nécessaire de suivre l'étude de la révision du PLU ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE de créer le comité de pilotage d'urbanisme.

DÉSIGNE les membres du COPIL d'urbanisme suivants :

- Adriano BALLARIN
- Agnès TABARY
- Marielle LAMMENS
- Didier Le SAUX
- Jérémy BÉON

Pour extrait conforme,
au registre des délibérations

MAIRIE DE CRESPIERES R.F. (Yvelines)

Le Maire,
Adriano BALLARIN